



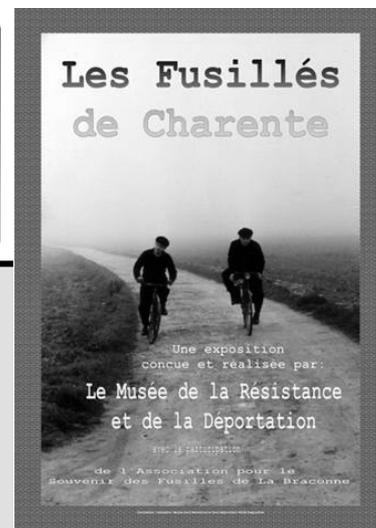
Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°29 - janvier 2016

Éditorial

Le temps passe, les années filent....
Quand une nouvelle année commence, on se demande toujours si elle apportera la paix et le bonheur à chacun.
Je ferme les yeux et je fais des vœux pour vous !

Bien à vous, Michèle Dessendier



13 janvier 1946

**Le monument des Fusillés de la Braconne est inauguré
par Maurice Thorez (Ministre d'Etat auprès du Général de Gaulle)**

Vendredi 15 janvier 2016

**Une cérémonie anniversaire aura lieu
devant le monument des Fusillés de la Braconne**

A partir de 14 heures, l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne présentera l'exposition « Les Fusillés de Charente »

(Editions Musée de la Résistance et de la Déportation de la Charente).

Puis à 15 heures, débutera la cérémonie commémorative à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Enfin, un hommage sera rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Pour clôturer cet après-midi d'anniversaire, le verre de l'amitié (boisson chaude) offert par la mairie de Brie et l'ASFB, sera servi à l'abri du bar « Les Bosquets », près du camp militaire.

Nous vous espérons nombreux pour cet évènement.

Assemblée générale du 14 novembre 2015

Samedi 14 novembre 2015, c'est une quarantaine de personnes qui s'est retrouvée dans la salle Léo Lagrange, mise à disposition par la municipalité de Ruelle, pour tenir la 31^{ème} assemblée générale de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.



« Je croyais que nous allions vivre une assemblée générale très ordinaire, mais l'actualité de ce vendredi 13 novembre 2015 en a décidé autrement. C'est une horrible tragédie que notre pays est en train de vivre. Les attentats qui ont frappé Paris sont si violents que l'on ne peut s'empêcher de faire des parallèles avec ceux vécus lors de guerres précédentes. Tous les qualificatifs que nous pourrions trouver pour condamner ces assassinats ne seront jamais assez puissants !

Aussi je vous invite à observer une minute de silence en mémoire de toutes les victimes de cette barbarie terroriste. »

C'est ainsi qu'a débuté l'assemblée générale de l'ASFB.

Assemblée générale du 14 novembre 2015 (suite)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

* La municipalité de Ruelle et ses services pour le prêt de la salle Léo Lagrange, et pour l'organisation du verre de l'amitié qui clôturera la matinée ;

* Les membres du conseil d'administration et les vérificateurs aux comptes qui ont aidé à préparer la réunion.

Les personnes absentes ont été excusées : « Quelques uns de nos adhérents ont connu de sérieux ennuis de santé cette année, Toutes mes pensées vont vers eux et leurs familles. »

« *L'inexorable passage du temps a encore fait son œuvre, quelques uns de nos amis sont décédés. Au niveau local je n'ai pas eu connaissance de tous les décès... mais il m'en est venu un en tête lors de la préparation de cette AG.*

Denise Banlier est décédée l'été dernier à l'âge de 90 ans. Elle s'était engagée au parti communiste après la seconde guerre mondiale alors que son père était mort en déportation, arrêté en voulant protéger son fils, militant communiste, recherché par la milice. Elle était connue pour avoir été porte-drapeau départemental et national pendant plus de quarante ans de la fédération des déportés, internés, résistants patriotes. Tant que sa santé le lui a permis, elle était présente à toutes les cérémonies de la Braconne. Exploitante agricole en Ruffécois, Denise était arrivée à Chasseneuil en 1976 pour travailler chez Desvoux.

Elle était adhérente à notre association depuis ses débuts. Je peux dire avec toute mon affection que c'était une sacrée « bonne femme ».

*Au niveau national, j'ai retenu le décès du résistant **Jean-Louis Crémieux-Brilhac**, grande voix de la France Libre et historien de la seconde guerre mondiale. Héros de la campagne de France en 1940, il s'évade de son camp de prisonniers pour rallier Londres en 1941. Responsable de la communication de la France Libre, il fut l'un des premiers à dénoncer les chambres à gaz en 1944. Il s'évada d'un camp de prisonniers situé en Pologne en 1941 pour rejoindre l'URSS et Mourmansk d'où il embarqua pour Londres où il s'engagea aux côtés de de Gaulle. Dans le groupe se trouvait également le futur colonel ROL TANGUY commandant des FFI d'île de France.*

Pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, je vais vous inviter à observer une seconde minute de silence. »

Pour la cinquième fois, nous revoici à Ruelle car nous nous y sentons bien, au fil des municipalités et des maires successifs nous avons toujours été bien accueillis, et la clairière de la Braconne nous unit très fortement.

Notre association est liée à 3 communes :

Celle qui a le triste privilège d'avoir un monument sur son territoire, Brie.

Et les deux communes touchées de plein fouet par les fusillades de la Braconne :

- St-Michel : 5 mai 194, 6 Résistants essentiellement de Saint-Michel et alentours

- Ruelle : 15 janvier 1944, ce sont 10 Résistants de l'OCM et du groupe « Angoulême-Ruelle »

C'est Ruelle qui est maître de cérémonie tous les 15 janvier aux côtés de l'union locale Ruelloise.

Bilan des activités et cérémonies depuis la dernière AG (le 29 nov. 2014 à Brie)

15 janvier 2015 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle

5 mai 2015 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel.

10 mai 2015 : cérémonie préparée par l'ASFB – intervention d'Arthur Fouillé –

Nouveautés : nouvel horaire très apprécié de tous – verre de l'amitié offert par Brie à l'issue de la cérémonie.

20 mai 2015 : remise de récompenses au concours de la Résistance à Rouillac, avec Colette Baud-Marciquet (40 recueils de poèmes de Michel David ont été offerts aux lauréats).

27 juin 2015 : l'ASFB a accueilli dans la salle de conférences des archives départementales Claude Penetier, historien-chercheur au CNRS et directeur du « Maitron », Coauteur du dictionnaire biographique « les fusillés 1940-1944 ». Un adhérent de l'ASFB, Jean-Pierre Besse, décédé en 2012 était un Coauteur qui s'était chargé d'écrire sur les Fusillés charentais. C'est à la demande de Monique Besse que nous avons accepté de les accueillir en Charente. L'exposition « Les fusillés de Charente » a été présentée pour l'occasion.

20 septembre 2015 : notre association fait partie d'un collectif animé par notre ami Michel Binaud. Un hommage a été rendu aux « Guillon » devant la stèle qui rappelle la mémoire de cette famille de résistants communistes. Les deux hommes ont été fusillés à Souge, les deux femmes massacrées à Auschwitz. L'ASFB était présente avec son porte-drapeau.

(Suite de la page 2)

25 octobre 2015 : cérémonie au camp de Souge. Michel Cholet représentait notre association et y a déposé une gerbe.

Sans oublier les cérémonies commémoratives des 11 novembre et 8 mai organisées à Brie qui honorent à chacune de ces dates le monument des Fusillés en plus du monument aux Morts de Brie.

Les communes qui versent une subvention annuelle à l'ASFB ont été publiquement remerciées : Champniers, Garat, Hiersac, Mornac, Rivières, Rouillac, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Michel, Saint-Projet, Vars. (Elles ont versé 970 € sur l'exercice 2015).

La commune de Brie participe tout au long de l'année en assurant l'entretien du site et en mettant à disposition de l'association tous les moyens logistiques dont elle a besoin lors de l'organisation de cérémonies.

L'ASFB souhaite transmettre à la collectivité (mairie de Brie) les biens qu'elle a fait ériger sur le site de la clairière de la Braconne en son nom propre.

Les raisons de cette demande

L'ASFB n'est ni propriétaire, ni même locataire des lieux : seule une convention d'occupation a été signée entre le propriétaire (ONF) et l'occupant (mairie de Brie).

Il s'agit déjà d'un site public, et il est souhaitable que l'ensemble de ce site appelé « Monument des fusillés de la Braconne » soit en totalité sous la seule autorité d'une collectivité territoriale.

Le site a été reconnu au niveau départemental : il paraît donc légitime qu'une collectivité l'intègre à part entière dans son patrimoine et que les éléments dont est propriétaire l'ASFB, rejoignent les

précédents éléments qui figurent déjà dans le patrimoine public de la commune de Brie.

Dans un souci de pérennité du site : l'ASFB n'est pas éternelle, la collectivité sera la garantie de l'avenir du site.

Dans un souci de clarté en matière de responsabilité si un évènement se produisait sur un élément du site : un seul interlocuteur aux assurances.

Michel Buisson, maire de Brie, reçoit favorablement cette demande. Il la présentera en conseil municipal de Brie et propose à l'ASFB de réfléchir à une convention de fonctionnement qui pourrait intervenir par la suite pour régler les modalités d'organisation des cérémonies devant le monument des Fusillés.

Projets de l'ASFB

Cérémonies :

La cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle aura lieu le **vendredi 15 janvier 2016 à 15 heures**. Date anniversaire de l'inauguration du monument : 70 ans ! L'ASFB propose de s'associer pour donner un éclairage particulier lors de cette journée. (voir programme établi dans la présente lettre).

La cérémonie organisée par l'ASFB aura lieu le **samedi 7 mai 2016 à 11 heures**.

Aménagement du chemin du souvenir en son milieu avec traitement des eaux pluviales. Michel Buisson, maire de Brie, confirme que des travaux seront entrepris dans ce sens. Mais aucune date n'est fixée, ces travaux seront assurés « en régie » par les services techniques de Brie.

Une ré-édition du recueil de poèmes de Michel David est à l'étude. Michel David, poète, se donne une année pour écrire de nouveaux poèmes qui seront ajoutés à ceux déjà existants. L'ASFB soutiendra financièrement ce projet.



A l'issue de cette matinée de travail, l'ensemble des participants s'est déplacé jusqu'au monument aux Morts de Ruelle-sur-Touvre pour y déposer quelques fleurs et entonner la Marseillaise.

Georges Renon, porte-drapeau de la FNACA Brie et Michel Cholet, porte-drapeau de l'ASFB étaient présents et ont été salués par les autorités.

Après avoir partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité de Ruelle, une vingtaine de convives s'est retrouvée autour d'un repas pris en commun au restaurant « La Cour de Ruelle ».

De Vous à Nous

A l'occasion de notre assemblée générale qui s'est tenue à Ruelle nous avons reçu plusieurs messages d'amis. Ceux qui, empêchés par l'âge, la maladie ou des circonstances familiales n'ont pas pu y participer ont exprimé par cet envoi leur attachement à notre association. Ainsi, notre fidèle ami **Jean Corbiat** évoque avec satisfaction le « travail » que fait notre association. Il a joint à son courrier son pouvoir pour les votes qui devaient avoir lieu.

Madeleine Dogneton, retenue auprès de son époux, notre ami **Camille Dogneton**, nous dit « *devoir rester auprès de lui le plus possible* ». Elle ajoute : « *Je vous souhaite une bonne réunion* ».

En adressant son pouvoir, **Gérard Benguigui**, président de l'Association juive d'Angoulême, nous fait part de « *tous ses regrets* » pour son absence.

Henri Geoffroy nous dit « *son grand regret* » de ne pouvoir assister à l'assemblée générale qui se tenait trois jours seulement après une hospitalisation. Dans son message il nous souhaitait « *une bonne journée du 14 novembre* » et nous chargeait « *de transmettre mon amical bonjour à tous les participants* ».

Jean-Pierre Colas, président départemental de l'ARAC, retenu par d'autres engagements, s'est également excusé.

David Comet, député de la Charente, « *retenu par des engagements contractés antérieurement* » a demandé « *de bien vouloir l'excuser auprès des participants* ».

De Rochefort, **M. et Mme Gourgues**, membres de la famille d'Armand Jean, un des seize fusillés de la Braconne, nous ont écrit une longue lettre pour s'excuser de ne pouvoir être présents à notre assemblée générale. Ils écrivent notamment : « *Nous regrettons beaucoup de ne pas venir afin de soutenir le travail de mémoire que toute votre équipe de bénévoles entretient avec dévouement, merci* ».

Jean-Claude Marquet, ancien voisin de la famille Corbiat, habite maintenant en Vendée, nous a aussi adressé un long message pour excuser son absence à notre assemblée générale. Il écrit en outre : « *Croyez bien que je regrette de manquer cette AG. ... Je n'habiterais pas si loin*

j'aurais postulé pour entrer dans votre conseil d'administration car je considère que c'est un devoir de citoyen de participer au maintien du souvenir de personnes courageuses qui malheureusement ont perdu la vie pour que nous restions libres. Il ne faut pas les oublier ! ».

Michel Cholet, membre de notre Conseil d'administration, accompagné de son épouse, a représenté notre association à la cérémonie qui chaque année, à l'automne, commémore les 256 Morts pour la France fusillés au camp de Souge de 1940 à 1944. Le plus jeune avait 16 ans. Le petit-fils de l'un d'eux a déclaré : *Les Fusillés sont morts pour la liberté, soyons dignes d'eux* ». Au nom de notre association Michel Cholet a déposé une gerbe au pied de la stèle commémorative.

Christiane Guéry, adjointe au maire de Brie, empêchée de participer à l'assemblée générale, écrit : « *Je serai de tout coeur avec vous et bien sûr l'association a tout mon soutien* ».

Notre présidente **Michèle Dessendier** était présente au vernissage de l'exposition « Des Charentais dans la France Libre » qui a récemment eu lieu à l'Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation ». Quelques jours plus tard, quelques amis de notre association ont pu visiter cette exposition.

Le club Marpen et la Maison du Patrimoine de Tusson ont réalisé une exposition sur le thème « 1940-1945 en Nord-Charente, 35 portraits de femmes et d'hommes héroïques ». Elle est visible jusqu'au 29 mai 2016. Renseignements au 05 45 31 17 47.

A la suite d'une visite du site de notre association **Alain Simonnet**, un habitant du Val d'Oise nous a adressé des extraits de documents très intéressants sur les femmes d'origine étrangères qui s'étaient engagées dans la résistance française. Il évoque notamment Golda Bancic, roumaine de naissance, qui a fait partie des 23 résistants de la célèbre Affiche Rouge. Condamnée à mort, elle a été déportée puis décapitée en Allemagne. Suite aux démarches engagées par notre correspondant la mention « Mort pour la France » lui a été attribuée.

Appel à cotisation

Lors de l'assemblée générale, le montant de l'adhésion 2016 a été fixé à 5 €

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bulletin vous permettant de mettre à jour votre cotisation. Chèque libellé à l'ordre de ASFB et adressé à Annick Lapouge – 198 rte du temple – 16590 BRIE

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

Site : <http://asfb.brie.fr/> **Courriel :** asfb@ccbc.fr